

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue vendredi le 20 octobre 2014 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1; (*Arrivée à 18h11*)
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3; (*Arrivée à 18h35*)
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 18h10, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil présents à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation à la présente séance extraordinaire.

rés : 2014-10-252

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

Nota :

Arrivée de M. Mauro Lando, conseiller, à 18h12.

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 9 OCTOBRE
2014**

M^e Raffaella Di Stasio dépose et fait la lecture de l'état des revenus et dépenses au 9 octobre 2014. À cette date, les revenus sont de 2 096 675,23 \$ et les dépenses sont de 1 508 132,55 \$.

**PROCESSUS BUDGÉTAIRE – POINT D'INFORMATION ET LIGNES
DIRECTRICES**

M^e Raffaella Di Stasio informe les membres du conseil concernant les travaux relatifs à l'élaboration des prévisions budgétaires qui s'opéreront à l'interne d'ici les rencontres avec le conseil municipal.

Nota :

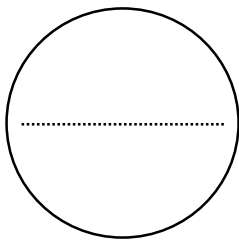
Arrivée de M. Pierre Boisvert, conseiller, à 18h35.

rés : 2014-10-253

**FLEURON DU QUÉBEC – NOMINATION D'UN RESPONSABLE
MUNICIPAL**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement de nommer Mme Christine Schults, conseillère, à titre de représentante de la municipalité au Fleuron du Québec et responsable des dossiers en découlant.

ADOPTÉE



rés : 2014-10-254

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

**AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL AU CENTRE MULTI-
RÉCRÉATIF – ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FINITION**

- Attendu que le conseil municipal souhaite aménager un nouveau local au centre multi-récréatif près de la patinoire;
- Attendu qu'il faut faire la finition intérieure du local choisi en isolant les murs et les fondations intérieures;
- Attendu que des demandes de prix ont été effectuées auprès de deux fournisseurs, soit Construction E. Tremblay Inc et Simard Construction Rénovation;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'adjuger de gré à gré le contrat pour la finition du nouveau local près de la patinoire au Centre Multi-récréatif à Construction E. Tremblay Inc., pour un montant de 5 200 \$, plus taxes, et ce, puisque ses prix étant les plus bas.

ADOPTÉE

**AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL AU CENTRE MULTI-
RÉCRÉATIF – ADJUDICATION DU CONTRAT POUR
L'INSTALLATION DE FENÊTRES COULISSANTES**

Ce point est retiré de l'ordre du jour puisque les demandes de prix effectuées auprès des fournisseurs n'ont pas été reçues.

**AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL AU CENTRE MULTI-
RÉCRÉATIF – ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ISOLATION
DU PLAFOND**

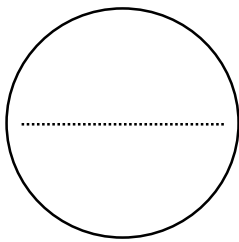
Ce point est retiré de l'ordre du jour puisque les demandes de prix effectuées auprès des fournisseurs n'ont pas été reçues.

**AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL AU CENTRE MULTI-
RÉCRÉATIF – INSTALLATION D'UN PLANCHER TEMPORAIRE**

Ce point est à l'ordre du jour afin que les élus réfléchissent à leur attente relativement au plancher qui sera installé dans le nouveau local au Centre multi-récréatif. Il est convenu que cette année, un recouvrement en caoutchouc sera installé temporairement afin de budgéter l'installation d'un plancher permanent à l'année 2015.

**AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL AU CENTRE MULTI-
RÉCRÉATIF – AMEUBLEMENT**

Ce point est à l'ordre du jour afin que les élus réfléchissent à leur attente relativement à l'ameublement qui se retrouvera dans le nouveau local au Centre multi-récréatif. Il est convenu que M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics, effectue une demande de prix pour un comptoir de bois à roulettes recouvert d'une feuille en acier inoxydable. De plus, il faudra demander à la présidente du Club Optimiste si l'ameublement dans leur bureau leur appartenait.



Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

rés : 2014-10-255

ASPHALTAGE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUÉE AU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d'adjuger de gré à gré le contrat pour l'asphaltage d'une parcelle de terrain située au Centre multi-récréatif, soit la montée de la zamboni, à l'Équipe Marcil Inc. pour la somme de 1 000 \$, plus taxes.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-256

RÉNOVATION DES TOILETTES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE;

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat pour la rénovation des salles de bain au Centre multi-récréatif à Simard Construction Rénovation et de mandater M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des Travaux Publics, pour le suivi dans ce dossier.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-257

SCELLEMENT DES FISSURES D'ASPHALTE – ENTRETIEN PRÉVENTIF 2014

Attendu qu' il est opportun de procéder à des travaux de scellement des fissures d'asphalte sur certains chemins municipaux;

Attendu le programme d'entretien préventif proposé par l'Équipe Marcil Inc. et les disponibilités budgétaires 2014;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat de gré à gré pour des travaux de scellement des fissures d'asphalte sur le rang Fortin tel que recommandé, à L'Équipe Marcil Inc., pour un coût unitaire de 1,95 \$ le mètre linéaire, plus taxes, pour 2 925 mètres maximum. De plus, cela comprend 280 mètres linéaires de fraisage sur le même rang à 3,50 \$ du ML.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-258

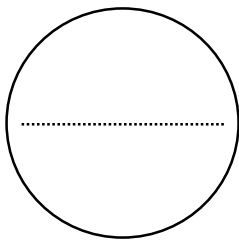
ASPHALTAGE DE DEUX PONTS SITUÉS SUR LE RANG SAINTE-MÉLANIE

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger de gré à gré le contrat pour la mise à niveau avec l'asphalte existante de deux ponts (ainsi qu'un petit carré) situés sur le rang Sainte-Mélanie, à l'Équipe Marcil Inc. pour la somme de 3 750 \$ et de mandater M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des Travaux Publics, pour le suivi dans ce dossier.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente dans la salle n'a de question à poser aux membres du conseil municipal.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Rés : 2014-10-259

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 40 sur une proposition de Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 20 octobre 2014.